

21 janvier 2008

Déclaration de franchissement de seuil (article L. 233-7 du code de commerce)

VALLOUREC

(Eurolist)

Par courrier du 17 janvier 2008, complété par un courrier du 18 janvier, les sociétés de gestion Barclays Global Investors Limited, Barclays Global Investors N.A., Barclays Global Fund Advisors et Barclays Global Investors (Deutschland) AG (anciennement Indexchange Investments AG), ont déclaré avoir franchi de concert en baisse, le 11 janvier 2008, par suite d'une cession d'actions sur le marché, le seuil de 5% du capital de la société VALLOUREC et détenir de concert 2 563 551 actions VALLOUREC représentant autant de droits de vote, soit 4,83% du capital et 4,70% des droits de vote de cette société (1).

(1) Sur la base d'un capital composé de 53 038 720 actions représentant 54 496 057 droits de vote, en application du 2^{ème} alinéa de l'article 223-11 du règlement général.